



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Val-d-Or-une-enquete-publique-s-impose-Regroupement-des-maisons-pour-femmes>

Val d'Or : une enquête publique s'impose (Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale)

Date de mise en ligne : vendredi 18 novembre 2016

- Communiqués -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 18 nov. 2016 - Le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale joint sa voix à Femmes autochtones du Québec et à de nombreux autres acteurs autochtones et allochtones qui réclament depuis plusieurs mois une enquête publique, indépendante, sur les rapports entre les services de police et les populations autochtones, rapports dont les femmes font trop souvent les frais. « À la veille des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes, le gouvernement du Québec doit montrer aux femmes autochtones de Val-d'Or et des autres communautés qu'il les a entendues, qu'il les croit et qu'il est prêt à les protéger en déclenchant un examen systémique de la situation », soutient Madame Louise Riendeau, porte-parole du Regroupement.

Le gouvernement doit prendre ses responsabilités

En effet comme le souligne Me Fannie Lafontaine, l'observatrice indépendante nommée par Québec, il importe de mettre au jour les « pratiques policières discriminatoires » et « l'existence d'un racisme systémique au sein des forces de l'ordre à l'égard des Autochtones ». « Le gouvernement du Québec est responsable du bien-être et de la sécurité de toutes les personnes vivant sur le territoire du Québec, il ne peut déléguer ses responsabilités à la commission d'enquête, chargée par le gouvernement fédéral, de faire la lumière sur les cas de femmes disparues et assassinées. Il est responsable du travail des forces de l'ordre au Québec et, à ce titre, il a le devoir d'agir », rappelle Madame Riendeau.

Soutenir et protéger les femmes de Val-d'Or

Depuis le début, les organismes communautaires du milieu ont soutenu les femmes autochtones de Val-d'Or qui ont dénoncé les sévices dont elles ont été victimes. Ces dernières ont été exposées publiquement et pourraient faire l'objet de représailles ou d'intimidation, d'autant plus qu'aucune poursuite ne découlera de leurs témoignages. « Le Regroupement demande au gouvernement de s'assurer que les organismes communautaires de la région auront les moyens de soutenir ces femmes et de les accompagner si elles avaient besoin de protection », ajoute Madame Riendeau

Le Regroupement

Le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale regroupe 42 maisons d'aide et d'hébergement réparties sur le territoire québécois. Par sa mission d'éducation, de sensibilisation et d'action, il contribue à faire évoluer les lois et les politiques afin de rendre plus adéquates les mesures de protection pour les femmes et enfants victimes de violence conjugale.